

**Ce justificatif est à joindre avec votre demande d'abonnement pour
bénéficiaire du tarif CE & Association**



Nous vous rappelons que la licence est **fortement conseillée** pour la pratique du golf au quotidien (assurance) et qu'elle est **indispensable** dans le cadre de l'association et pour la participation aux compétitions amicales ou officielles

**LICENCE – ASSURANCE
1 Janvier au 31 Décembre 2020**

VISA	
RMS Club	
A.S.	
TRESORIER	

NOM Prénom Date de naissance N° Licence

Adresse.....

Ville..... Code Postal

Tél. Domicile..... Tél. portable

Mail :@.....

**Licence FFG + Cotisation Association
Hors Ecole de golf**

- Adulte (plus de 25 ans) (55 + 23) = 78 €
- Jeune Adulte (de 19 à 25 ans) (31 + 11) = 42 €
- Jeune (de 13 à 18 ans) (20 + 11) = 31€
- Enfant (moins de 13 ans) (17 + 7) = 24€

Règlement **par chèque** à l'ordre de : ASGCS

La FFGOLF vous adressera votre licence directement à l'adresse mentionnée ci-dessus.

ATTENTION : l'Association Sportive ne procédera à la création ou au renouvellement de votre licence-assurance que lorsque le certificat médical ci-dessous sera complété par votre médecin.

CERTIFICAT MEDICAL

de non contre-indication à la pratique du golf en compétition

Je, soussigné, Docteur en Médecine, certifie avoir examiné
M., Mme, Mlle âgé(e) deans, et
n'avoir pas constaté à la date de ce jour, de signes cliniques apparents contre-indiquant la pratique
du golf en compétition.

Le.....2020
Docteur :

Cachet du Médecin